



Commune d'ALBERT

Dossier de baptême républicain

Le Baptême Républicain prend ses sources dans les coutumes de la Révolution Française de 1792. Il s'agit d'une déclaration de parrainage faite devant un Officier d'Etat Civil. Cérémonie laïque, elle symbolise l'accueil d'un jeune enfant ou d'un nouveau-né de nationalité française dans les institutions républicaines. Sa valeur est purement symbolique, le Certificat de Parrainage Civil remis à l'issue de la cérémonie ne bénéficiant d'aucune valeur juridique.

Renseignements et documents à fournir

L'enfant

Prénoms : _____

Nom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Lieu de naissance : _____

Parent 1

Prénoms : _____

Nom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Parent 2

Prénoms : _____

Nom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Parrain/Marraine 1 (majeur(e))

Prénoms : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Parrain/Marraine 2 (majeur(e))

Prénoms : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Nombre d'invités : _____

Personnes à mobilité réduite : _____

Souhait pour la date du baptême (cf calendrier des dates) : _____

Musique (enceinte bluetooth géré par l'utilisateur) : _____

Fait le : _____

Fait le : _____

Signature Parent 1 :

Signature Parent 2 :

LES CONDITIONS À REMPLIR :

- L'enfant parrainé doit être domicilié sur la commune d'ALBERT.
- L'enfant parrainé doit être mineur.
Pour les enfants de + de 13 ans exprimant le souhait d'être parrainé, un consentement écrit leur sera demandé.
- Le nombre de parrains/marraines est fixé à 2, sans distinction de sexe, et âgés d'au moins 18 ans dans l'année civile de la célébration du parrainage.

ORGANISATION DE LA CÉRÉMONIE :

- Le baptême républicain est célébré uniquement le samedi matin entre 10 h 00 et 12 h 00.
- Le formulaire ci-joint est à remplir et à rapporter avec les pièces jointes justificatives au moins 2 mois avant la cérémonie.

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR :

- Copie intégrale ou extrait avec filiation de l'acte de naissance de l'enfant daté de moins de 3 mois.
- Justificatif de domicile du ou des parent(s) daté de moins de 3 mois.
- Copie des pièces d'identité du ou des parent(s).
- Copie des pièces d'identité des parrains / marraines.
- En cas de demande déposée par un seul des parents, fournir la carte nationale d'identité de l'autre parent, ainsi qu'une attestation datée et signée par ce dernier, autorisant le parrainage civil de l'enfant.



Cadre réservé à l'administration (ne pas remplir) :

Date : _____

Heure : _____